

Auteur AdG/LA, par Madeline Heiniger
Objet 50 ans et bon pour le réduit?
Date 15.12.2016
Numéro 1.0199

Selon les derniers chiffres publiés sur le chômage en Valais, on constate que 26% des personnes dans le canton sans emploi sont âgées de plus de 50 ans.

A l'aube d'une augmentation imminente de l'âge de la retraite pour les femmes, et peut-être pour tous d'ici quelques années, il serait utile de se poser des questions quant à l'engagement des personnes de plus de 50 ans.

Ces personnes sont riches d'une expérience profitable aux entreprises, aux collègues plus jeunes et aux personnes en formation. Ces travailleuses et travailleurs n'ont pas fauté tout au long de leur carrière professionnelle et ne méritent en aucun cas d'être parqués sur une voie de garage en attendant une issue incertaine. A l'égard des personnes de plus de 50 ans, il serait juste de reconnaître les acquis, les connaissances et la capacité non altérée de collaborer au sein d'une entreprise plutôt que considérer le poids des charges sociales comme seul critère d'engagement.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat d'appliquer au sein des services de l'administration un quota pour l'engagement de femmes et d'hommes de plus de 50 ans, et quand cela s'avère possible, d'engager des personnes inscrites au chômage. A ce titre-là, l'Etat servira d'exemple pour les entreprises privées et donnera peut-être une impulsion positive au sein du marché du travail.